

Motion n°2 des personnels éducatifs et des parents d'élèves
– Des moyens en vie scolaire!

Suite à notre audience avec Madame Albaric du mercredi 19 décembre 2018 et étant donné que nous n'avons eu aucune réponse concrète et satisfaisante concernant nos demandes, nous souhaitons rappeler nos revendications concernant la vie scolaire. En effet, nous n'avons pas été rassuré-e-s quant aux garanties d'accueil tant au niveau de la sécurité que des conditions d'apprentissage de nos élèves.

Rappelons que nous privilégions l'éducatif sur le répressif et depuis que nous n'avons plus de CPE stagiaire cette année, nous sommes malheureusement plus dans le répressif. Février 2019 et voilà bientôt 9 conseils de disciplines (le prochain aura lieu lundi 18 février). Tous concernent des événements survenus hors temps de classe, dont 3 exclusions sans sursis pour des motifs de violence et de jeux dangereux.

De même, nous avons demandé un AED supplémentaire pour compenser la perte d'un CUI et n'avons obtenu d'un quart-temps d'AED pour cette année scolaire 2018-2019. Les risques de violence augmentent depuis le début de l'année et nos AED fonctionnent en permanence à flux-tendu, notamment sur le temps de la demi-pension. Pour rappel, notre établissement fonctionne comme un établissement rural avec un car scolaire le matin et le soir, ce qui fait que nous fonctionnons à 87.5% de demi-pensionnaires, soit 530 élèves à surveiller et à occuper entre 11h30 et 14h.

Pour toutes ces raisons, nous demandons d'une part pour l'an prochain un demi-poste de CPE (berceau stagiaire ou non) et un poste à temps complet d'AED.

Certain-es de votre compréhension,

Les personnel-les d'éducation et d'enseignements et les parents d'élèves du collège Pablo Neruda,
soutenu-es par leur section syndicale locale du SNES et par la FCPE.